

## **Pavage du P'tit Train du Nord Un projet de développement durable**

**Saint-Faustin-Lac-Carré, le 14 août 2020 – Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides), la MRC des Laurentides, la Corporation du P'tit Train du Nord et Vélo Québec ont tenu, le 5 août dernier, une séance d'information à la municipalité du village de Val-David pour répondre aux préoccupations émises par certains citoyens dans le dossier du pavage du tronçon de 16 kilomètres, situé entre la municipalité de Val-Morin et la ville de Sainte-Agathe-des-Monts.**

### **Séance d'information**

Lors de cette séance, le projet a été présenté dans sa globalité et une période de questions s'en est suivie. La retransmission en direct de cette séance a donné à la centaine de participants (présents et à distance) l'opportunité de s'exprimer sur les nombreux volets de ce plan de pavage pour, entre autres, rendre l'accessibilité à la piste et permettre à tous de l'utiliser.

Une pétition contenant un peu plus de 3 000 signatures a été remise à la mairesse de la municipalité, Mme Kathy Poulin, ainsi qu'au préfet de la MRC des Laurentides, M. Marc L'Heureux. Parmi ces signatures, 446 proviennent de citoyens du village de Val-David. On dénote que les autres signataires, non-résidents de la municipalité, proviennent soit des Laurentides, soit d'ailleurs au Québec ou même hors Québec.

Pour certains, la criblure de pierre donne un aspect bucolique et naturel à la piste et souhaitent ardemment le préserver. Cependant, il a été expliqué que le changement du visuel du P'tit Train du Nord ne pouvait être considéré un enjeu aux dépens de l'environnement, de la santé et de l'économie régionale, sans oublier l'importance de permettre à tous d'avoir accès à cette infrastructure que ce soit pour les loisirs ou pour la mobilité durable.

### **Enjeux environnementaux**

Selon le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE), la science de l'environnement nous révèle parfois des surprises. Ainsi, il a été démontré que l'asphalte est une solution plus appropriée que la poussière de pierre en tant que revêtement d'une piste linéaire.

L'ensemble des présentations ont permis de constater qu'un revêtement non stabilisé, comme la criblure de pierre, est plus dommageable pour l'environnement et les milieux naturels des Laurentides par la destruction de ses montagnes (dynamitage) et l'accumulation de sédiments dans les écosystèmes aquatiques.

De plus, d'autres enjeux environnementaux ont été abordés et clarifiés, dont les suivants :

- Ilots de chaleur : Selon la cartographie des îlots de chaleur du gouvernement du Québec, il n'y a aucun tronçon actuellement pavé du P'tit Train du Nord (de Boisbriand à Mont-Laurier: 150 km) qui est identifié comme étant un îlot de chaleur.
- Gaz à effet de serre : Selon une étude indépendante du Groupe Ageco sur le cycle de vie, le bilan carbone est identique pour le pavage et l'ajout de criblure de pierre. De plus, les gains de réductions de gaz à effet de serre seront encore plus notables si les résidents adoptent davantage les transports actifs pour leurs déplacements.
- Risque accru d'inondation : Certaines inquiétudes ont été soulevées à cet égard. Un avis indépendant en ingénierie a été obtenu et confirme qu'« En conclusion, le projet n'a pas d'impact notable sur le débit de ruissellement, autant à petite échelle (...) qu'à grande échelle. » Vous pouvez consulter l'avis technique intégral des ingénieurs, de l'entreprise FNX Innov en cliquant [ici](#) (pour la version électronique) ou en consultant le site web de la MRC des Laurentides : <https://mrclaurentides.qc.ca/dossiers-en-cours/>

« Malgré que certains citoyens de Val-David signifient leur désaccord à ce projet, nous sommes satisfaits d'avoir non seulement pu répondre aux préoccupations de plusieurs citoyens et commerçants, mais également de leur offrir la possibilité de participer en soumettant des propositions permettant de conserver le caractère spécifique de la municipalité. Ainsi, un appel à projets aura lieu pour soumettre des propositions à caractère culturel, environnemental ou patrimonial aux abords du parc » affirme M. L'Heureux.

« Avant d'appuyer ce projet de pavage, j'ai beaucoup questionné et j'ai obtenu de nombreuses informations qui m'ont convaincu. J'invite l'ensemble des citoyen(ne)s des villes et municipalités de la MRC des Laurentides à consulter, tout comme moi, les informations qui ont été mises à leur disposition. Ceci permet une opinion éclairée » mentionne le maire de la municipalité de Val-Morin, M. Benoît Perreault.

La MRC des Laurentides est sans équivoque : cette infrastructure régionale appartient à tous et elle se doit de s'assurer de donner l'accès à tous, en tenant compte des différents modes de déplacement ou de loisirs et en freinant l'empreinte écologique. Et le pavage demeure, encore à ce jour et après de nombreuses recherches et mandats à différents experts et innovants, la meilleure solution.

Vous trouverez la documentation ainsi que la présentation par le biais du lien suivant : <https://mrclaurentides.qc.ca/dossiers-en-cours/>

**Source :**

Élisabeth Arbaud

Communications

819 425-5555 poste 1048

[earbaud@mrclaurentides.qc.ca](mailto:earbaud@mrclaurentides.qc.ca)